

Image not found or type unknown



remise Attestation assedic

Par **christelleg**, le **29/09/2008** à **17:36**

bonjour,

J'ai quitter mon emploi le 31/08/08 pour motif de fin de CDD. Durant 4 semaines je n'ai pas cessé d'appeler mon ex employeur car il ne m'avait toujours pas remis mon attestation assedic que je suis censé avoir en quittant l'entreprise, 1 mois après mon départ de l'entreprise celui ci me remet enfin mon attestation aujourd'hui le 29 septembre après que je l'ai menacer de l'envoyer aux prud'homme vendredi dernier(26/09/08). Cependant je me demande si je peux le poursuivre pour avoir mis autant de temps a me la remettre ? puisque jusqu'à aujourd'hui je n'ai pas pu envoyer mon dossier aux assedic et donc n'ai rien perçu depuis mon départ de l'entreprise.